

## **DS : environnement juridique**

### **OBJECTIFS :**

Cette formation couvre tout l'environnement juridique que doit connaître un DS ou un RSS pour mener à bien sa mission. Seuls les aspects juridiques sont abordés dans cette formation : elle devra être complétée par les stages «développer sa section» et «la négociation sociale» qui sont les deux missions principales du DS.

### **PREMIERE JOURNÉE**

#### ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU STAGE

◆ ◆ Tour de table et recueil de l'attente des stagiaires

◆ Désignation d'un DS ou d'un RSS

◆ Protection d'un DS ou d'un RSS

Bilan de la journée

### **DEUXIÈME JOURNÉE**

◆ ◆ Moyens liés au mandat

◆ Le DS ou RSS et les Salariés

◆ Le DS ou RSS et la section syndicale d'entreprise

Bilan de la journée

### **TROISIÈME JOURNÉE**

◆ ◆ Aspects juridiques de la négociation d'entreprise

#### SYNTHESE et EVALUATION du STAGE

### **PUBLIC CONCERNE :**

☞ Délégué Syndical ou Représentant de Section Syndicale

### **CURSUS :**

☞ Cette formation fait partie du cursus "DS".